

Campagne contre le commerce des ailerons de requins en Polynésie Française

La première campagne pour les requins en France

En 2003, Longitude 181 est alertée par le centre Ahe Plongée sur les débuts d'une pêche pour les ailerons de requins en Polynésie française. La pêche fait déjà des ravages dans la région indo-pacifique mais elle est encore peu connue du grand public. Longitude 181 décide de mener campagne contre cette pêche qui est en opposition totale avec la tradition polynésienne.

La campagne est d'autant plus importante que la Polynésie française possède l'un des plus vastes territoires marins au monde : 4,7 millions de km², la taille de l'Europe ! L'objectif est double, obtenir :

- l'interdiction du commerce des ailerons de requins en Polynésie ;
- la création du premier sanctuaire dédié aux requins, seul garant du maintien des populations à long terme.

2003 : Une lettre-pétition qui a fait le tour du monde



Une « *Lettre ouverte* » est adressée au Gouvernement Polynésien dès septembre 2003.

La lettre s'appuie sur une pétition, largement reprise par nos adhérents, partenaires, et par des milliers de sympathisants : personnalités de la plongée, associations, magasins, sites internet...

Début 2004, Didier Alpini, notre contact à Tahiti, **remet officiellement au Ministre de l'Environnement polynésien, les premiers milliers de pétitions**. En retour, le Ministre, sensible à notre appel, annonce l'adoption prochaine d'une loi interdisant le commerce des produits dérivés des requins. Mais les changements de gouvernement successifs mettent le texte dans les oubliettes. Menacé physiquement par les trafiquants d'ailerons, le centre Ahe Plongée est contraint de fermer...

2006 : 40 000 signatures pour les requins

L'équipe Longitude 181 redouble d'efforts : conférences, articles, festivals, salon de la plongée. Les signatures affluent de France, mais aussi d'Europe, d'Australie, Afrique du sud, Sénégal, Etats-Unis... En 2006, on en compte plus de 40 000 ! A noter que ce sont des signatures sur papier, collectées une à une par nos sympathisants... Nous maintenons la pression pendant deux ans et demi : chaque semaine, des centaines de signatures sont adressées par lettre au gouvernement Polynésien.

2007 : le gouvernement polynésien s'engage à protéger les requins !

En avril 2006, M. Handerson, Ministre du Développement Durable, nous signifie enfin l'engagement du gouvernement pour la protection des requins!

Le décret du 12 avril 2006, suivi d'une loi polynésienne en octobre 2007, instaure désormais :

- l'interdiction du commerce des ailerons ainsi que la pêche des requins pour les ailerons, dents et mâchoires,
- le classement des requins en animaux protégés,
- la création de sanctuaires dans les passes des îles

